



Bleuets NB Blueberries

Abonnement 30 \$ par année • JUIN 2011

# Notes champêtres

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

### Juillet

#### Clinique de lutte intégrée contre les parasites de BNBB

Le vendredi 15 juillet 2011  
Exploitation de John Ness  
Route 675, Belle Isle Creek  
Tél.: 1-866-840-2583

#### Journée champêtre de BNBB

Le samedi 16 juillet 2011  
Exploitation de John Ness  
Route 675, Belle Isle Creek  
Tél. : 1-866-840-2583

#### Journée champêtre du Maine

Le mercredi 20 juillet 2011  
Jonesboro (Maine)

#### Journée champêtre de la WBPANS

Le samedi 23 juillet 2011  
Parrsboro Lions Recreation Centre  
Parrsboro (Nouvelle-Écosse)  
Tél. : 902-662-3306

### Septembre

#### Journée agricole portes ouvertes 2011

Le dimanche 18 septembre 2011  
Les producteurs intéressés à participer devraient communiquer avec l'Alliance agricole au 506-452-8101.  
[www.fermenbfarm.ca](http://www.fermenbfarm.ca)

### Novembre

#### Assemblée générale annuelle de la WBPANS

Les 18 et 19 novembre 2011  
Glengarry Best Western  
Truro (Nouvelle-Écosse)  
Tél. : 902-662-3306

Bleuets NB Blueberries · 1350, rue Regent, Centre HJ Fleming, 680, allée Strickland, Fredericton (N.-B.) E3C 2G6  
506-459-2583 · Sans frais 1-866-840-2583 · Téléc. 506-459-8920 · [bnbb@nb.aibn.com](mailto:bnbb@nb.aibn.com) · [www.nbwildblue.ca](http://www.nbwildblue.ca)

## Clinique de lutte intégrée contre les parasites et journée champêtre

### Les 15 et 16 juillet 2011

Une clinique de lutte intégrée contre les parasites et une journée champêtre annuelle se dérouleront durant deux jours d'affilée à l'exploitation de John Ness, à Belle Isle Creek.

#### Séance du vendredi

#### Clinique technique et de lutte intégrée contre les parasites

Inscription 9 h 30  
Exploitation agricole de John Ness  
Route 675, Belle Isle Creek (N.-B.)  
Stationnement sur place  
Il y aura un barbecue sur place.

#### Services d'interprétation

#### PROGRAMME

De 10 h à 12 h  
Séances en classe

- Clinique de lutte contre les parasites
- Calibrage du pulvérisateur
- Prototype de pulvérisateur à débit variable monté sur tracteur, démonstration par le NSAC

De 12 h à 13 h

#### Pause-dîner

De 13 h à 16 h

#### Démonstrations sur le terrain

Une carte est comprise dans les avis affichés sur notre site Web : [www.nbwildblue.ca](http://www.nbwildblue.ca)

#### Samedi journée

#### Journée champêtre

Inscription 9 h 30  
10 \$ par personne (comprend le dîner)

Veillez apporter vos échantillons de mauvaises herbes, insectes ou maladies pour identification.

*Veillez noter que le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Mike Olscamp, sera présent.*

#### PROGRAMME

De 10 h à 12 h Expositions techniques

#### Station 1

- Exposition d'équipement
- Acadian Machine Works
- Doug Bragg Enterprises
- G.B. Equipment (débrouilleur des terres)
- JR Tardif
- G.G. Haché
- Petites récolteuses – divers modèles
- MTI
- HJV Equipment (GPS)

#### Station 2

- Spécialistes en culture et lutte antiparasitaire du ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture

#### Station 3

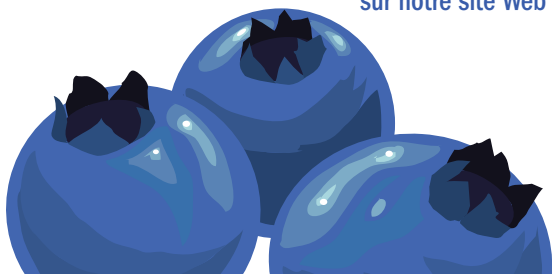
- ABSAN Canada

De 12 h à 13 h Dîner sur place

13 h 30 Visite sur le terrain et démonstrations de parcelles d'essai

15 h 30 Fin de la journée

BNBB reconnaît que de nombreux producteurs ont du matériel (petit et moyen) auquel ils ont apporté des modifications innovatrices pour leurs activités. BNBB encourage les producteurs à démontrer leur travail au cours de la journée champêtre. Veillez communiquer avec le bureau pour prendre des arrangements. Des fonds sont disponibles pour aider au transport.



# La salubrité des aliments à la ferme (SAF) et le programme CanadaGAP

Conseil canadien de l'horticulture

## Aperçu

CanadaGAP est le nom du programme de salubrité des aliments à la ferme (SAF) du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) conçu à l'intention des producteurs, des emballeurs et des entrepositaires de produits horticoles. Il vise à les aider à mettre en œuvre des procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein de leur exploitation. Le programme consiste en des normes nationales de sécurité alimentaire et en un système de certification assurant la salubrité des fruits et des légumes lors de leur production, de leur entreposage et de leur emballage. Six guides propres à chaque culture, élaborés par le secteur horticole et revus par des représentants du gouvernement canadien pour en assurer le bien-fondé technique, sont offerts aux producteurs et aux emballeurs qui mettent en œuvre les bonnes pratiques agricoles. Les guides contiennent des indications exhaustives fondées sur une analyse des risques rigoureuse adhérent aux principes HACCP (analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques). L'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA) a fait une évaluation comparative du programme et a officiellement reconnu ce dernier conforme à ses exigences. Le programme est géré et mis à jour par le CCH, tandis que les audits et la certification sont effectués par un organisme externe de certification.

## Guides à l'intention des producteurs de bleuets

Les producteurs de bleuets sauvages devraient consulter le guide pour les petits fruits qui est accessible à partir du site Web du programme CanadaGAP du CCH à l'adresse [canadagap.ca](http://canadagap.ca). Ils doivent aller au menu déroulant dans le haut de l'écran et sélectionner « Guides de SAF », puis « Guides SAF pour télécharger ». Cette page présentera la liste des guides, et les producteurs auront le choix de télécharger le guide au complet ou, si un producteur a un guide, de télécharger les révisions. Pour télécharger les guides, les producteurs doivent utiliser le nom d'utilisateur « BNBB » et le mot de passe « 1350 ». Si vous avez besoin d'aide, appelez BNBB au 1-866-840-2583.

## Certification

Même si ce programme n'est pas obligatoire, la certification dans le cadre du programme s'adresse aux fournisseurs qui doivent prouver à leurs clients qu'ils respectent les guides de salubrité des aliments à la ferme (SAF). Les participants au programme qui veulent obtenir la certification doivent se soumettre à un audit mené par un tiers, qui est basé en particulier sur les guides. Le CCH administre et surveille l'exécution du programme. Les audits et la certification sont assurés par des organismes externes de certification reconnus à l'échelle internationale, qui voient à examiner les résultats des audits et les décisions au sujet de la certification.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les producteurs sont encouragés à consulter le site Web à l'adresse [canadagap.ca](http://canadagap.ca).

## Résumé du programme

- propose des normes nationales sur la salubrité des aliments ainsi qu'un système de certification pour les fournisseurs de fruits et de légumes frais.
- est un programme de salubrité des aliments à la ferme convivial conçu au Canada.
- est fondé sur le HACCP qui privilégie une approche préventive. L'agriculteur applique les exigences et respecte les procédures pour réduire au minimum les risques de contamination connus. Avec ce programme, les agriculteurs prennent des mesures préventives à fondement scientifique pour réduire les risques de contamination.
- aide les producteurs et les emballeurs à faire preuve de vigilance lorsqu'il s'agit de la salubrité des aliments à la ferme.
- est le premier programme canadien de salubrité des aliments à la ferme à obtenir la reconnaissance internationale de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA).
- permet aux producteurs de fruits et de légumes de demeurer concurrentiels sur le marché international.

## Un insecte bénéfique

# La chrysomèle de l'apocyn

Je m'appelle Megan MacEachern. Je suis une étudiante de deuxième cycle au Nova Scotia Agricultural College et je travaille avec les Drs Nathan Boyd et Chris Cutler. J'aimerais vous présenter un insecte indigène bénéfique, la chrysomèle de l'apocyn, qui est le thème de ma recherche du niveau maîtrise et qui pourrait aider à lutter contre l'apocyn.

Au stade adulte, la chrysomèle de l'apocyn consomme les feuilles de divers types de plantes de la famille des apocynacées, dont l'apocyn. Elle est spécifique aux plantes d'apocyn et d'asclépiade, qui sont étroitement apparentées; donc il est très peu probable que la chrysomèle de l'apocyn endommage les plants de bleuets. L'insecte mesure environ un centimètre de long; il est d'un bleu vert métallique frappant et a des tons de couleur rouge et cuivre sur le dos. Il fait son apparition à la fin juin ou au début juillet, et il se nourrit, se reproduit et pondra des œufs jusqu'à la fin août. Après l'éclosion des œufs, les larves s'enfouissent dans le sol et se nourrissent des racines de l'apocyn pendant le reste de l'été et de l'automne.

Mon projet s'intitule « La lutte biologique contre l'apocyn à l'aide de la chrysomèle de l'apocyn », dont l'objectif global est d'évaluer le potentiel de l'insecte comme agent de lutte biologique contre la propagation de l'apocyn. Cet objectif comporte trois volets : le cycle biologique et la dynamique des populations de chrysomèles, la spécificité d'hôte de la chrysomèle et le potentiel de dommages. Les études sur le cycle biologique et la dynamique des populations examineront la taille des populations, l'échelonnement de chaque stade du cycle biologique et le potentiel de reproduction des chrysomèles. L'étude sur la spécificité d'hôte vise à confirmer l'information présentée dans la documentation scientifique, voulant que la chrysomèle consomme seulement les plantes d'apocyn



et d'asclépiade. Le dernier volet du projet comportera un examen de l'étendue des dommages que la chrysomèle peut causer à des niveaux de population naturels et élevés.

En plus du projet que j'ai décrit ci-dessus, j'aimerais découvrir l'étendue de la présence de la chrysomèle dans les bleuetières au Nouveau-Brunswick. Si la chrysomèle de l'apocyn se trouve dans l'un de vos champs, je vous serais très reconnaissante de garder les yeux ouverts durant l'été et de m'en aviser ou de communiquer avec moi, si vous désirez obtenir plus de renseignements, par courriel ([maceachernm@nsac.ca](mailto:maceachernm@nsac.ca)) ou par téléphone au 902-986-4617.

**Site Web de BNBB**—Sur le site de BNBB, les producteurs peuvent accéder aux bulletins, connaître les activités à venir et trouver des liens de l'information qu'ils trouveront utile. Des liens sont également prévus aux sites où ils pourront trouver de l'information utile. Les personnes intéressées à en savoir plus sur les bleuets sauvages peuvent également accéder à des renseignements généraux. Si vous avez des idées ou des suggestions, ou si vous êtes intéressé à collaborer au site Web, veuillez appeler le bureau de BNBB, au 506-459-2583, ou envoyer un message à l'adresse [bnbb@nb.aibn.com](mailto:bnbb@nb.aibn.com).

[www.nbwildblue.ca](http://www.nbwildblue.ca)



Bleuets **NB** Blueberries

## Mise à jour de l'ABSAN Activités au Japon

Soumis par Néri Vautour

Toutes les personnes associées à l'industrie du bleuët se préoccupent toujours de la population japonaise à la suite du sinistre qui est survenu en mars; les victimes sont dans nos pensées et nos prières pendant que les efforts de rétablissement se poursuivent.

L'agence de promotion du bleuët au Japon, Asahi, a participé au salon de l'alimentation FABEX les 2 et 3 juin 2011, à Tokyo. Le salon devait se dérouler en avril, mais il a été annulé à cause des conditions suivant la catastrophe du 11 mars, puis a été reporté en juin. Le salon a été tout un succès, et les produits du bleuët sauvage ont suscité beaucoup d'intérêt. Les photos accompagnant cet article montrent l'emplacement du stand à FABEX et certains des produits du bleuët sauvage qui étaient étalés, dont la plupart sont disponibles au Japon.

C'est la deuxième année que l'ABSAN participe à FABEX. Le salon de 2010 avait été fructueux et, à la suite des contacts établis avec les représentants de l'association japonaise des produc-



teurs de confitures, qui comprend les producteurs de yogourt et d'autres préparations à base de fruits, les hauts représentants des fabricants, y compris des agents de développement de nouveaux produits, se sont rendus en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard en août 2010. Cette visite a permis de montrer aux acheteurs de bleuëts sauvages les méthodes de culture, ainsi que de rencontrer des producteurs et des transformateurs.



## Journée agricole portes ouvertes

### Le dimanche 18 septembre 2011

Toutes sortes de choses excitantes se passent dans les fermes du Nouveau-Brunswick. Le dimanche 18 septembre est la Journée agricole portes ouvertes. Quelle que soit la météo, des fermes ouvriront leurs portes aux visiteurs.

Nous invitons les producteurs intéressés à offrir une journée d'expérience à la ferme pour permettre aux gens d'en apprendre plus sur l'agriculture et sur le rôle des agriculteurs dans la nourriture de la collectivité à communiquer avec l'Alliance agricole au 506-452-8101, au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Alliance agricole du N.-B.  
506-452-8101  
alliance@fermeNBfarm.ca



Bleuëts NB Blueberries



## Ateliers d'autoévaluation en gestion d'entreprise

Cette initiative est offerte au titre du volet Développement de l'entreprise de Cultivons l'avenir.

### Quelles sont vos ambitions pour votre entreprise dans 5, 10 ou 15 ans?

À quoi ressemble votre entreprise aujourd'hui?

Que devez-vous faire pour passer de votre situation présente à celle dont vous rêvez pour l'avenir?

L'atelier de deux jours vous permettra d'acquérir les outils dont vous avez besoin pour évaluer vos pratiques de gestion agricole actuelles. Vous apprendrez notamment comment la planification proactive peut mener à la prise de bonnes décisions.

Lors de l'atelier, un animateur travaillera avec vous pour dresser la liste de vos objectifs par ordre de priorité et déterminer les ressources pouvant vous aider à les atteindre.

**L'atelier d'autoévaluation** s'appuie sur le modèle du Programme de plan de ferme environnemental. Les participants feront une autoévaluation de leurs pratiques commerciales agricoles, établiront leurs priorités, apprendront de leurs pairs et participeront à un atelier de formation.

La planification consiste à gérer le changement d'une façon qui, selon vous, assurera les meilleures chances d'atteindre vos objectifs personnels, ainsi que ceux de votre exploitation agricole. Il s'agit d'un processus et de compétences qui peuvent s'apprendre. Par la pratique, vous pouvez améliorer vos capacités de planification et, par le fait même, vos chances de réussite.

*On ne vous demandera pas de dévoiler des renseignements personnels ou financiers à l'animateur ou aux autres participants.*

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

tél : 506-457-4834

télécopieur : 506-453-7406

courriel : GFCA.ADMIN@gnb.ca

Les ateliers d'autoévaluation s'adressent aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick, y compris les familles agricoles et les gestionnaires d'entreprises agricoles.

### Comment évaluer où en est votre entreprise agricole

Les sections suivantes vous permettront d'évaluer divers aspects opérationnels de votre exploitation agricole :

1. Production
2. Commercialisation
3. Gestion financière
4. Ressources humaines
5. Responsabilité sociale
6. Planification de la relève
7. Structure de l'entreprise
8. Objectifs d'entreprise

### L'atelier d'autoévaluation vous aidera à :

**Évaluer** le niveau actuel de leurs systèmes de gestion agricole, de leurs connaissances et de leurs compétences.

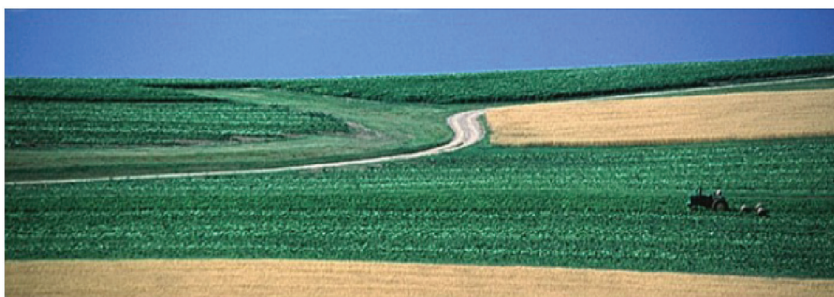
**Comprendre** comment la planification peut leur servir de cadre pour une prise de décision efficace.

**Fixer et prioriser** les buts pour l'avenir de la ferme.

**Identifier** les ressources leur permettant d'atteindre ces buts.

**Miser** sur le potentiel de la ferme.

**Établir un plan d'action** visant à améliorer les connaissances et les compétences en matière de gestion agricole.



Canada

New Brunswick

## PRÉAVIS

**Homologation du fongicide foliaire 480 SC pour le bleuet sauvage en 2011**

Le fongicide Proline 480 SC a été homologué pour réprimer la tache septorienne et la rouille des feuilles dans le bleuet sauvage au cours de l'année de pousse végétative. Il est recommandé de l'appliquer à raison de 315 mL/ha (128 mL/acre) pour la tache septorienne et à raison de 400 mL/ha (162 mL/acre) pour la rouille des feuilles. Le fongicide foliaire Proline n'est pas homologué pour être utilisé au cours de l'année de récolte.

Téléchargez l'étiquette à partir de la page du feuillet de renseignements à l'intention des producteurs à [www.nbwildblue.ca](http://www.nbwildblue.ca).

**Homologation de l'herbicide Callisto 480 SC pour le bleuet sauvage en 2011**

L'herbicide Callisto 480 SC a été homologué pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette dans le bleuet sauvage au cours de l'année de pousse végétative et de l'année de production également. Il est recommandé de l'appliquer à raison de 0,3 L/ha (0,12 L/acre) jusqu'au stade de huit feuilles de la mauvaise herbe et à partir du stade préfloraison jusqu'à la récolte. Pour les traitements post-levée, ajouter de l'Agral 90 à raison de 0,2 % v/v (2 L d'Agral 90 par 1000 L de solution à pulvériser). Ne l'appliquer qu'une seule fois par année. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le feuillet de renseignements suivant :

- en français : <http://www.gnb.ca/0171/10/c490-f.pdf>
- en anglais : <http://www.gnb.ca/0171/10/c490-e.pdf>

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Région du Nord-Est**

Gilles Lepage, 727-2617

Arsène Roussel, 395-3575

- Représentant au conseil d'administration de l'ABSAN

Benoît Savoie, 776-5550

- Président, conseil d'administration

**Région du Sud-Ouest**

Ed Goguen, 455-4566

- Président, comité de la pollinisation

John Ness, 485-6248

- Vice-président, conseil d'administration

Russell Weir, 755-6001

- Président, comité de la recherche

**Région du Sud-Est**

Brett Reidpath, 384-6507

Murray Tweedie, 876-4537

Kathy Trueman Del Villar, 536-8995

- Projets spéciaux

Nous invitons les producteurs à appeler les représentants de leur région au conseil, et à faire part de leurs commentaires au sujet de l'agence, **Bleuets NB Blueberries**, des activités à venir, et du travail du conseil. N'oubliez pas que, aux réunions régionales annuelles, un membre du conseil sera élu dans chaque région pour un mandat de trois ans. Nous demandons aux producteurs de remplir un mandat au conseil. Si vous désirez obtenir plus de détails, veuillez appeler au bureau, au 506-459-2583, ou sans frais, au 1-866-840-2583.

Les rédacteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont collaboré au présent bulletin : Heather Gale, gestionnaire nationale du programme CanadaGAP, Conseil canadien de l'horticulture; Gavin Graham, LAI mauvaises herbes; MAAPNB; Kelvin Lynch, spécialiste de la GLI, MAAPNB; Michel Melanson, spécialiste du développement des cultures, MAAPNB; Néri Vautour, directeur général, ABSAN.

**Heures de bureau**

Voici les heures d'ouverture du bureau, au 1350, rue Regent au Centre forestier Hugh John Flemming : le mercredi et le jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous invitons les producteurs à venir nous voir lorsqu'ils sont à Fredericton.



Bleuets **NB** Blueberries